

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

DIALOGUE

Entre

Acteurs Etatiques et Acteurs Non- Etatiques

**Konrad Adenauer Stiftung
Kinshasa, Mars 2013**

**Cet ouvrage a été publié dans le cadre du projet
DCI-NSAPVD/2011/260-821 « Dialoguer et Participer – Interaction
Institutionnalisée entre Acteurs Etatiques et Non-Etatiques
en République Démocratique du Congo »
cofinancé par l’Union Européenne et la Konrad Adenauer Stiftung.**

Texte rédigé par : **Germain KUNA Maba Mambuku**
Doctorant en Sciences Politiques et
Administratives et **Chef de Travaux**, à
l’Université de Kinshasa

Directeur du Projet : **Steffen KRÜGER**

Copyright : Konrad Adenauer Stiftung (KAS),

Kinshasa, Mars 2013

Dépôt légal : MM 3.01303-57086

Mise en page et couverture : **Clarisse Pembele Ntibisa**

TABLEAU DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
TABLEAUX	VI
PREFACE	7
INTRODUCTION	11
Chapitre Premier : Aperçu Général du Projet « Dialoguer et Participer »	13
Section 1 : Contexte de conception et de mise en œuvre du projet « Dialoguer et participer »	13
§1. <i>Constat d'une certaine méfiance dans les relations entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques en RDC</i>	13
§2. <i>Absence d'initiatives sur les forums de dialogue entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques en dépit de plusieurs projets d'éducation civique et politique en RDC</i>	15
Section 2 : Les lignes directrices du projet « Dialoguer et participer »	16
§1. <i>Objectifs et délimitation spatio-temporelle du projet</i>	16
§2. <i>Source de financement et pilotage du projet</i>	17
§3. <i>Les principaux thèmes et les groupes cibles du projet</i>	18
Chapitre Deuxième : Le déroulement du Projet « Dialoguer et Participer »	19
Section 1 : Les trois groupes d'activités menées dans le cadre du projet «Dialoguer et participer »	19
§1. <i>La formation profonde des représentants des structures provinciales du CNONGD</i>	19
§2. <i>La publication des manuels d'éducation civique et politique</i>	21
§3. <i>Les forums de dialogue</i>	22
Section 2 : Approche méthodologique et opérationnelle des forums de dialogue	25
§1. <i>Ce qu'il faut retenir du mot dialogue</i>	25
§2. <i>L'opérationnalisation des forums de dialogue dans différentes entités ciblées</i>	25
Section 3 : Les résultats des forums de dialogue	29
Chapitre Troisième : Etude de cas des forums de dialogue (les bonnes pratiques)	31
Section 1 : Forum sur le processus électoral. Cas de la cité de Walikale, du territoire de Walikale dans la Province du Nord Kivu	31
§1. <i>Brève présentation de Walikale</i>	31
§2. <i>Problème ciblé</i>	31
§3. <i>Démarche méthodologique</i>	32

§4. <i>Parties prenantes</i> -----	33
§5. <i>Solution trouvée</i> -----	34
Section 2 : Forum sur les droits civils et politiques des citoyens. Cas du territoire de Mbanza Ngungu / Province du Bas-Congo. -----	35
§1. <i>Brève présentation de Mbanza Ngungu</i> -----	35
§2. <i>Problème ciblé</i> -----	35
§3. <i>Démarche méthodologique</i> -----	36
§3. <i>Parties prenantes</i> -----	36
§5. <i>Solution trouvée</i> -----	38
Section 3 : Forum sur la sécurisation des milieux rural et urbain. Cas du Quartier Panzi dans la Commune d'Ibanda dans la Ville de Bukavu dans la Province du Sud Kivu. -----	41
§1. <i>Brève présentation du Quartier Panzi</i> -----	41
§2. <i>Problème ciblé</i> -----	41
§3. <i>Démarche méthodologique</i> -----	41
§4. <i>Les parties prenantes</i> -----	43
§5. <i>Solution trouvée</i> -----	43
Section 4 : Forums sur le développement local et les droits des citoyens dans la ville de Gbadolite dans la Province de l'Equateur, organisés par CARITAS/Equateur.-----	44
§1. <i>Brève présentation de CARITAS</i> -----	44
§2. <i>Présentation de Gbadolite et problèmes ciblés</i> -----	45
§3. <i>Démarche méthodologique</i> -----	45
§4. <i>Parties prenantes</i> -----	46
§5. <i>Solutions trouvées</i> -----	47
Chapitre Quatrième :La Pérennisation du Dialogue entre les Acteurs Etatiques et les Acteurs Non-Etatiques en RDC----	49
Section 1 : Comment organiser un forum de dialogue ? -----	49
§1. <i>Qui peut organiser un forum de dialogue ?</i> -----	49
§2. <i>Quelles sont les dispositions légales en matière d'organisation d'un forum de dialogue ?</i> -----	50
§3. <i>Où trouver les ressources financières pour organiser un forum de dialogue ?</i> -----	51
§4. <i>Quels sont les problèmes qui peuvent faire l'objet d'un forum de dialogue ?</i> -----	54
§5. <i>Quelles sont les étapes à suivre pour organiser un forum de dialogue ?</i> -----	54
Section 2 : Le rôle de la société civile dans la pérennisation du dialogue en RDC-----	56
Section 3 : Les leçons tirées durant le projet « Dialoguer et participer » -----	57
CONCLUSION -----	59
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE -----	63

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

A E	: Acteurs étatiques
ANE	: Acteurs non-étatiques
ANR	: Agence National des Renseignements
ASBL	: Association Sans But Lucratif
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CI	: Communauté Internationale
CNONGD	: Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement
CRONGD	: Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement
«Dialoguer et Participer»	: « Dialoguer et Participer - Interaction institutionnalisée entre Acteurs Etatiques et non-Etatiques en République Démocratique du Congo »
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FKA/KAS	: Fondation Konrad Adenauer
KAS/FKA	: Konrad Adenauer Stiftung
MLC	: Mouvement de Libération du Congo
Nbre	: Nombre
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
OSC	: Organisations de la Société Civile
PDP	: Police de Proximité
PNC	: Police Nationale Congolaise
PPRD	: Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie
RDC	: République Démocratique du Congo
UE	: Union Européenne

TABLEAUX

Tableau n° 1 : Localisation du Projet.....	17
Tableau n° 2 : Données statistiques des participants aux forums	24
Tableau n° 3 : Problèmes identifiés par les personnes ressources du Projet «Dialoguer et Participer»	26
Tableau n° 4 : Modèle-type d'un budget de forum de dialogue pour 50 participants, pour une journée.....	53

PREFACE

A l'issue du projet sur la *promotion de la liberté associative dans la Troisième République en RDC*, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la Konrad Adenauer Stiftung en partenariat avec le Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement entre 2007 et 2009, l'équipe du projet ainsi que l'évaluateur indépendant avait, chacun de son côté, constaté l'absence de forums de dialogue conjoints pour tous les groupes cibles sur les problèmes associés avec le droit des libertés. Cette absence avérée des forums de dialogue est l'une de principales causes de la profonde méfiance qui caractérise le climat des relations entre les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques congolais.

Il fallait par conséquent trouver le mécanisme approprié pouvant embarquer les étatiques et les non-étatiques congolais dans la logique d'un dialogue permanent pour réduire leurs dissensions apparentes et méfiances réciproques et jeter en même temps les bases d'une démocratie participative. C'est au regard de ce constat et de son approche palliative que la Konrad Adenauer Stiftung a initié le projet « Dialoguer et participer - l'interaction institutionnalisée entre avec les acteurs étatiques et non étatiques en République Démocratique du Congo».

Débuté en avril 2011, le projet « Dialoguer et participer » a été cofinancé par l'Union Européenne et la Konrad Adenauer Stiftung et mis en œuvre par la Konrad Adenauer Stiftung en partenariat avec le Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement. Ce projet qui s'est étendu sur deux années poursuivait comme objectif global, l'amélioration et l'institutionnalisation de la communication et de l'échange d'informations entre les acteurs étatiques et non étatiques en RDC et l'établissement des forums de dialogue thématique d'un caractère permanent pour les consultations et la coordination entre les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques dans les provinces du Bas-Congo, de l'Equateur, du Nord Kivu, Orientale et du Sud Kivu comme objectif spécifique.

Arrivé aujourd'hui au terme du projet, la Konrad Adenauer Stiftung en tant que son initiatrice voudrait par cette publication pérenniser les résultats des forums de dialogue en vue de tirer des leçons sur base des bonnes pratiques, inspirer les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques à continuer de s'engager résolument dans le dialogue sur les sujets pertinents et partager les expériences avec des sous structures de Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement dans les provinces qui n'étaient pas directement concernées par le projet afin d'inspirer les Organisations Non Gouvernementales membres d'initier les dialogues avec les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques sur les questions socio-économico-politiques pertinentes.

C'est ainsi que nous avons voulu d'une publication simple, pratique, inspiratrice et rédigée avec le style narratif et évaluatif afin de faciliter non seulement sa consultation mais aussi son exploitation par tous les étatiques et les non-étatiques congolais.

Le projet « Dialoguer et participer » a vécu et de sa riche expérience nous pouvons tirer plusieurs leçons, dont quatre notamment. La première est que les étatiques et les non-étatiques congolais trouvaient toujours des solutions adéquates à leurs problèmes une fois réunis autour d'une table. Ceci pour autant dire que les Congolais sont en mesure de résoudre eux-mêmes leurs problèmes pourvu qu'ils aient l'occasion d'en débattre autour d'une table. La deuxième leçon que nous avons retenue est que la RDC connaît plusieurs problèmes sociopolitiques et socioéconomiques surtout au niveau provincial et local qui nécessitent aujourd'hui des forums de dialogue pour qu'ils soient résolus. La troisième leçon est que le niveau de la démocratisation du pays est encore très bas si bien qu'il est important de multiplier des campagnes d'éducation civique et politique pour inculquer la culture démocratique tant aux gouvernants qu'aux gouvernés pour son rehaussement à la dimension requise. La quatrième et dernière leçon est l'absence d'initiatives de dialogue ; d'où, le besoin de renforcer les capacités des AE et des ANE pour qu'ils multiplient des initiatives de dialogue entre eux et cela à tous les niveaux.

Au regard de ce qui précède, nous devons tous réaliser que le besoin d'un dialogue permanent entre les étatiques et les non-étatiques congolais s'impose de soi si bien qu'il n'est plus possible de l'éviter sous n'importe quel prétexte. C'est fort de cette évidente réalité sociopolitique congolaise que nous exhortons les autorités politiques congolaises de mettre en place des cadres permanents de concertation avec les forces vives pour institutionnaliser le dialogue social dans le pays. Nous exhortons en même temps les Organisations de la Société Civile de multiplier, sans toujours attendre d'énormes moyens financiers, des initiatives des forums de dialogue avec les étatiques pour la pérennisation de la culture du dialogue social. Nous exhortons par ailleurs la Communauté Internationale d'encourager et de soutenir les initiatives de dialogues en RDC chaque fois qu'il en sera possible.

En tant que partenaire de la RDC en matière d'éducation civique et politique, de consolidation de la démocratie et de l'Etat des droits, la FKA entend poursuivre, toujours avec le même engagement sa mission d'accompagner, à travers l'appui aux dialogues, les acteurs politiques et de la société civile dans leur ouvrage de la construction de la démocratie et du développement.

Nous voulons profiter de cette occasion pour exprimer, une fois de plus nos très sincères remerciements à l'Union Européenne qui a toujours apporté à la FKA l'appui nécessaire chaque fois qu'elle en fait la demande. Cette marque de confiance et de soutien est pour nous un signe d'encouragement qui nous pousse à multiplier des efforts afin d'être toujours à la hauteur de nos tâches. Nos remerciements s'adressent aussi au CNONGD, à travers son Secrétariat Général et ses structures provinciales qui ont fait preuve, tout au long du projet d'une excellente collaboration ayant permis sa bonne exécution.

Nous ne saurons par ailleurs gratifier par un simple silence tous les participants aux différents forums de dialogue, les experts externes et toute l'équipe du projet pour leur contribution ô combien significative à la réussite de ce projet.

Notre souhait le plus vif est que cet ouvrage inspire davantage les étatiques et les non-étatiques congolais pour qu'ils s'engagent résolument sur la voie d'un dialogue permanent en vue d'une meilleure participation citoyenne en RDC.

Steffen KRÜGER,

Représentant Résident de la Konrad Adenauer Stiftung en RD Congo et,
Directeur du Projet « Dialoguer et Participer »

INTRODUCTION

Le climat des relations entre les étatiques et les non-étatiques dans une société où la démocratie n'a pas encore obtenu ses galons de noblesse est souvent caractérisé par une méfiance réciproque, conséquence logique de l'absence de dialogues constructifs et permanents. Le drame de cette situation est tel que les étatiques et les non-étatiques se regardent souvent en chiens de faïence au moment où c'est une confiance bien mesurée voire même une certaine complicité qui devrait en principe exister entre eux.

La République Démocratique du Congo, un pays post-conflit et aujourd'hui en proie à une instabilité à cause, notamment de la recrudescence des guerres dans sa partie orientale, de récurrentes crises politiques et d'une situation socioéconomique très précaire, vit encore au rythme d'une méfiance profonde caractérisant le climat des rapports entre ses acteurs étatiques et non-étatiques. Cet état des choses contraste cependant avec l'opinion générale de la population congolaise qui est aujourd'hui favorable à la démocratisation du pays et qui exige des décideurs politiques la prise en compte de ses desideratas pour le bien-être collectif.

L'aspiration à l'Etat démocratique et la réponse aux exigences légitimes de la population congolaise ne pourraient devenir une réalité qu'avec **des dialogues permanents entre les étatiques et les non-étatiques**. Il s'agit en substance de tracer des lignes d'actions claires et spécifiques pour instaurer et améliorer la communication horizontale et verticale entre les dirigeants et les dirigés, les mandants et les mandataires,

les gouvernants et les gouvernés. Une fois devenues habituelles, les pratiques de dialogue permettront aux différents acteurs de la vie publique de dissiper leurs malentendus et de travailler main dans la main en vue de la construction du bonheur collectif, chacun jouant son rôle sous les regards vigilants des autres.

Mais comment alors peuvent être organisés des échanges directs et permanents entre les dirigeants et les dirigés en RDC ? C'est pour répondre à cette question pertinente que la FKA, en partenariat avec le CNONGD et avec l'appui financier de l'UE avait initié d'avril 2011 à mars 2013 le projet intitulé « Dialoguer et participer », dont l'action était concentrée tant à l'amélioration qu'à l'institutionnalisation de la communication et de l'échange d'informations entre les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques en RDC au moyen des forums de dialogue.

Il est dès lors intéressant de connaître les grandes lignes dudit projet. Il s'agit en filigrane de cerner le cadre de son exécution, la méthodologie utilisée, les bonnes pratiques des forums de dialogue organisés et les résultats obtenus à son issue. Une telle approche de présentation permet de non seulement de se faire une idée exacte du déroulement du projet mais donne aussi de l'inspiration aux lecteurs afin qu'ils soient en mesure d'organiser facilement dans leur milieu de vie les forums de dialogue. Ainsi naîtra et grandira la culture du dialogue entre les AE et les ANE en RDC.

Chapitre Premier

APERCU GENERAL DU PROJET « DIALOGUER ET PARTICIPER »

Pour avoir une idée beaucoup plus large du projet « Dialoguer et participer », nous allons présenter dans ce chapitre, le contexte de sa conception et de sa mise en œuvre ainsi que ses lignes directrices.

Section 1 : Contexte de conception et de mise en œuvre du projet « Dialoguer et participer »

§1. Constat d'une certaine méfiance dans les relations entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques en RDC

L'Etat est une personne morale et est invisible matériellement. Son aspect visible est l'Administration publique et les services publics dans leur ensemble : le gouvernement, le Parlement, les Entités Territoriales Décentralisées, la Police, l'Armée, l'appareil judiciaire, les services spécialisés,... qui sont dirigés par des citoyens que nous appelons des acteurs étatiques. Nous retrouvons à leurs côtés des partis politiques et des regroupements politiques qui ont pour vocation constitutionnelle la conquête, l'exercice et la conservation du pouvoir. En face de ces étatiques évoluent facétieusement un faisceau d'organisations non gouvernementales et d'associations sans but lucratif œuvrant distinctement ou collectivement dans différents secteurs de la vie, regroupées toutes sous le nom générique de la société civile, dont les membres sont des acteurs non-étatiques.

Nous l'avons déjà dit : En RDC, les dissensions entre les étatiques et les non-étatiques sont perceptibles. En effet, les acteurs étatiques sont souvent perçues par les non-étatiques comme des jouisseurs qui excellent dans des exaspérantes pratiques comme la mauvaise gestion de la chose publique, l'étouffement des libertés des citoyens, la violation des droits humains, l'incapacité d'assurer la sécurité de personnes et de biens, l'incapacité de garantir la justice, etc. Ainsi, à plusieurs reprises, interviennent-ils dans la presse ou dans différentes rencontres (séminaires, colloques, formations, ...) pour dénoncer publiquement des abus constatés et rappeler aux gouvernants leurs responsabilités.

Ne pouvant rester indifférents face aux nombreuses accusations et critiques dont ils sont l'objet de la part des non-étatiques, les acteurs étatiques congolais ne manquent surtout pas d'occasions pour tirer à boulet rouge sur leurs accusateurs, qui dans la foulée sont qualifiés de déstabilisateurs des Institutions Républicaines, d'opposants et d'ennemis de la nation. Ils subissent par conséquent le dur traitement réservé à tous ceux qui déstabilisent le pays de l'intérieur.

Ce qui fait que, dans la pratique, les étatiques et les non-étatiques congolais se rejettent souvent la responsabilité dans l'engendrement de plusieurs problèmes qui surgissent dans la société et évoluent depuis lors dans un climat de méfiance réciproque.

Ce climat de méfiance, de suspicion et de règlement de comptes par des méthodes parfois surnoises ne fait pas avancer la démocratie et constitue par ailleurs de mauvaises pratiques à bannir pour assainir l'espace sociopolitique congolais.

§2. Absence d'initiatives sur les forums de dialogue entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques en dépit de plusieurs projets d'éducation civique et politique en RDC

Ce constat de méfiance profonde entre les étatiques et les non-étatiques a été aussi fait par la FKA à l'issue d'un projet sur la promotion de la liberté associative dans la Troisième République en RDC. Dans le cadre du projet sus évoqué, des groupes cibles différents étaient sensibilisés et formés séparément dans leurs milieux respectifs ; et se jetaient à cette occasion la responsabilité dans la violation des droits civils et politiques. C'est ainsi que l'équipe du projet ainsi que l'évaluateur indépendant avait, chacun de son côté, constaté l'absence de forums de dialogue conjoints pour tous les groupes cibles sur les problèmes associés avec le droit des libertés.

Remarquons à ce niveau que d'intéressants programmes d'éducation civique et politique ne manquent pas en RDC. Mais il faut remarquer aussi que ces programmes ne se penchent pas de manière particulière sur le dialogue social en vue de leur amélioration et institutionnalisation. C'est ainsi qu'il fallait absolument trouver un mécanisme pouvant amener les étatiques et les non-étatiques d'entrer dans une logique d'un dialogue permanent afin de réduire les dissensions ainsi que les méfiances constatées.

D'où, l'idée des forums de dialogue, une solution à la fois appropriée et durable au problème d'absence de dialogues. Une telle initiative est arrivée au moment opportun puisqu'elle a jeté une base solide dans la consolidation de la démocratie par la pérennisation de la culture de dialogue entre les étatiques et les non-étatiques.

Section 2 : Les lignes directrices du projet « Dialoguer et Participer »

§1. Objectifs et délimitation spatio-temporelle du projet

L'objectif global du projet « Dialoguer et Participer » est l'amélioration et l'institutionnalisation de la communication et de l'échange d'informations entre des AE et les ANE. En d'autres termes, ce projet a visé d'une part, la détente du climat des rapports entre les AE et les ANE et d'autre part, la réduction de la méfiance qui s'observe entre eux. Aussi, ce projet entend-t-il créer un cadre permanent d'échanges entre les AE et les ANE à tous les niveaux (provinces, villes, communes, quartiers, cités, secteurs, villages).

L'objectif spécifique du projet est l'établissement des forums de dialogue thématique d'un caractère permanent pour des consultations et la coordination entre les AE et les ANE dans 15 chefs-lieux des 10 Territoires et des 5 différentes provinces en rapport avec le processus électoral et la participation citoyenne, les droits civils et politiques ainsi que la sécurité communautaire.

En d'autres termes, ce projet a visé la création d'un espace de dialogue que nous appelons « **forums de dialogue** » où divers problèmes sociétaux étaient débattus sans ambages ni interférences, c'est-à-dire, un groupe réduit de personnes, composées des dirigeants (les acteurs étatiques) et des dirigés à travers leurs structures organisées (les acteurs non-étatiques) qui se réunissaient pour échanger librement sur les problèmes qui se posent dans leur milieu en vue de les solutionner ; et, le cas échéant, influencer les décideurs par un plaidoyer participatif.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau numéro 1 présenté dans la page suivante, le projet « dialoguer et participer » s'est déroulé dans cinq chefs-lieux des provinces et dix chefs-lieux des territoires des mêmes provinces de la RDC durant deux ans, soit d'avril 2011 à mars 2013.

Tableau n° 1 : Localisation du Projet

N°	Province	Chef-lieu (Ville)	Territoire	Chef-lieu (Cité)
1.	Bas-Congo	Matadi	Mbanza- Ngungu Moanda	Mbanza-Ngungu Moanda
2.	Equateur	Mbandaka	Gemena Boende	Gemena Boende
3.	Nord Kivu	Goma	Walikale Butembo	Walikale Butembo
4.	Province Orientale	Kisangani	Bunia Buta	Bunia Buta
5.	Sud-Kivu	Bukavu	Uvira Kamituga	Uvira Kamituga

Le choix de ces différentes entités n'a pas été fait au hasard. Il a été dicté par plusieurs raisons stratégiques dont deux principales qui méritent de retenir notre attention. Le premier est celui de cibler les provinces où les réalités sociopolitiques et sécuritaires ne sont pas forcément les mêmes. Ceci en vue d'organiser des forums de dialogue qui tiennent compte de toutes les sensibilités du pays.

Le second est d'inciter les membres du CRONGD formés dans le cadre du projet de poursuivre le travail des forums de dialogue au-delà de leurs milieux de vie. Mais aussi pour inciter tous ceux qui auront l'occasion de lire de cet ouvrage d'organiser, eux aussi des forums de dialogue dans leurs milieux respectifs tout en s'inspirant de ce qui a été fait ailleurs. De cette manière, la culture des forums de dialogue pourra être pérennisée en RDC.

§2. Source de financement et pilotage du projet

Le projet « dialoguer et participer » a été cofinancé par l'UE et la FKA. Il a été mis en œuvre par la FKA et son partenaire local le CNONGD. Les structures locales du CNONGD, à savoir les CRONGD ont servi de pilier dans le sens où le projet a investi sur ses personnes ressources pour les aider à jouer le rôle de premier ordre dans le rapprochement des AE et des ANE.

Mais aussi, quelques cadres de la PNC étaient systématiquement formés par le projet pour qu'ils servent de base surtout au processus de mise en œuvre de la police de proximité, appelée à être une police de développement en se mettant réellement au service de la population.

§3. Les principaux thèmes et les groupes cibles du projet

Pour alimenter les forums de dialogue, quatre thèmes centraux étaient exploités durant le projet, à savoir : le processus électoral en RDC (i), les droits civils et politiques des citoyens congolais (ii) la sécurisation des zones rurales et urbaines (iii) et les élections locales et leur sécurisation (iv).

Eu égard aux thèmes ci-hauts repris, différents groupes cibles étaient soigneusement identifiés et retenus tant au niveau des acteurs étatiques qu'à celui des non-étatiques pour dialoguer.

Pour les AE, il s'agit des Autorités politico-administratives (les Gouverneurs de Provinces, les Maires de Villes, les Commissaires de Districts, les Administrateurs de Territoires, les Bourgmestres, les Chefs de Cités, les Chefs de Quartiers, les Chefs de Secteur, les Chefs de Groupements...), des Députés provinciaux, des éléments de la Police Nationale Congolaise et des Forces Armées de la RDC, des Judiciaires et des partis politiques.

Quant aux ANE, il s'agit des représentants des sous-structures du CNONGD dans les lieux ciblés par le projet, des ONG des droits de l'homme, de différentes associations de défense des intérêts des groupes communautaires (associations des femmes, associations des jeunes,...), des confessions religieuses, les opérateurs économiques et des journalistes.

Après la description de grandes lignes directrices du projet « Dialoguer et participer », précédée du contexte de sa création et de sa mise en œuvre, il est à présent nécessaire pour nous de nous appesantir sur les détails de son déroulement.

Chapitre Deuxième

LE DEROULEMENT DU PROJET « DIALOGUER ET PARTICIPER »

Parler du déroulement d'un projet revient à présenter les différentes activités menées, l'approche méthodologique empruntée pour les mener ainsi que les résultats obtenus.

Section 1 : Les trois groupes d'activités menées dans le cadre du projet « Dialoguer et participer »

Durant les 24 mois du projet, un ensemble de dix activités au total étaient soigneusement organisées que nous pouvons classer en trois principaux groupes : la formation profonde des représentants des structures provinciales du CNONGD, la publication des manuels d'éducation civique et politique et l'organisation des forums de dialogue.

§1. La formation profonde des représentants des structures provinciales du CNONGD

Les structures du CNONGD et ses points focaux, c'est-à-dire les réseaux du CRONGD étaient ciblés comme de principaux piliers du projet. Ainsi, avant la programmation des forums de dialogue, les cadres du CRONGD des provinces ciblées par le projet avaient bénéficié d'une formation pour acquérir les compétences requises de manière à bien organiser les forums de dialogue dans leurs milieux de vie et de les poursuivre en dehors et après le projet. Au total, quatre sessions de formation approfondie de sept jours chacune furent organisées sur les principaux thèmes des forums de dialogue.

La toute première formation profonde était organisée du 20 au 27 juin 2011. Trente cadres du CRONGD étaient à cet effet formés sur le processus électoral, la modération des ateliers, la médiation des conflits, les techniques de plaidoyer et de lobbying et la gestion de projet. Ceci dans le but de leur permettre d'organiser convenablement les premiers forums de dialogue qui étaient axés sur le processus électoral en RDC.

La deuxième session de formation profonde a eu lieu du 06 au 11 février 2012. Encore trente cadres du CRONGD étaient formés, cette fois-ci sur les droits civils et politiques des citoyens. Outre le rappel sur la formation relative à la modération des ateliers, la médiation de conflits, les techniques de plaidoyer et de lobbying acquise lors de la première formation, les participants avaient reçu une solide formation tant pour mieux se faire entendre auprès de leurs autorités politico-administratives que pour travailler avec d'autres ONG sur des questions d'intérêts communs et la gestion de projet. Les cadres ainsi formés étaient par conséquent bien préparés pour tenir dans leur milieu respectif le deuxième cycle des forums de dialogue, axés sur les droits civils et politiques des citoyens.

La troisième session de formation était organisée du 04 au 09 juin 2012. La particularité de cette formation est d'avoir rassemblé trente cadres du CRONGD et dix officiers de la PNC autour du thème de la sécurisation des zones urbaines et rurales. Au cours de cette formation profonde, le bagage cognitif des participants était enrichi sur la problématique de la police de proximité. Dans l'intérêt de permettre aux participants de mieux organiser le troisième cycle des forums de dialogue, ils étaient de nouveau édifiés sur la modération des ateliers, la médiation des conflits, les techniques de plaidoyer et de lobbying et la gestion de projet.

La quatrième et dernière formation était organisée du 04 au 09 février 2013. Comme dans la précédente formation, 30 cadres du CRONGD et 10 officiers de la PNC avaient bénéficié de la formation. Il était question de rafraîchir la mémoire des cadres du CNONGD formés par le projet. Ce dernier cycle de formation s'est voulu un recyclage des connaissances proprement dit, une évaluation à fond des forums organisés durant le projet et un partage d'expériences entre différents animateurs des forums de dialogue; et ce, en présence d'un évaluateur indépendant. C'est cette session de formation qui a bouclé la série d'activités du projet et qui a donné une certaine « onction » aux participants afin de poursuivre les forums de dialogue après le projet.

Remarquez que ces différentes formations avaient un caractère de renforcement de capacités et de responsabilisation des cadres du CRONGD, devenus à cet effet des personnes-ressources en matière d'organisation des forums de dialogue en RDC.

Grâce à ces différentes formations assurées par des experts et que d'aucuns qualifieraient de grand investissement humain, les cadres du CRONGD et quelques officiers de la PNC ont acquis des aptitudes nécessaires pour préparer, faire financer et tenir comme il se doit des forums de dialogue entre les AE et les ANE.

§2. La publication des manuels d'éducation civique et politique

La deuxième série d'activités était relative à la publication de différents manuels pour servir de boussole aux cadres formés ainsi qu'aux participants aux forums de dialogue et aussi pour parer à la carence avérée de ces documents dans les milieux ciblés par le projet.

Pour le premier thème (le processus électoral), 500 exemplaires de la Constitution du 18 février 2006, incluant les amendements contenus dans la loi n°11/002 du 20 janvier

2011, portant révision de certains articles de la Constitution, 500 exemplaires de la Loi Electorale et 500 exemplaires du Code de Bonne Conduite, les tous en français furent produits et distribués à tous les participants aux forums de dialogue.

Pour le deuxième thème (les droits civils et politiques des citoyens congolais), une brochure de 85 pages intitulée : « les droits civils et politiques d'un citoyen congolais » était spécialement conçue et publiée en janvier 2012. Il s'agit d'un livret rédigé dans un langage clair et d'accès facile aux non juristes avec des illustrations qui permettent une meilleure compréhension du texte ; et dont les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques peuvent désormais se servir pour mieux connaître leurs droits et devoirs, les promouvoir et les défendre.

La dernière publication, la présente, vient soutenir l'action générale du projet et se focalise sur les contenus des forums de dialogue organisés entre les AE et les ANE durant le projet et entend pérenniser la culture de dialogue en RDC.

En substance, les différentes publications avaient pour finalité de mettre à la disposition des AE et les ANE des outils de référence pouvant les orienter dans leur entreprise politique quotidienne et leur permettre d'avoir des documents de base dans le cadre de l'organisation des forums de dialogue en dehors et après le projet.

§3. Les forums de dialogue

Les «**forums de dialogue** » constituent l'épine dorsale du projet. Ainsi, durant les 24 mois d'exécution du projet, quatre cycles des forums de dialogue étaient organisés dans les différents lieux ciblés par le projet.

Un premier cycle des 13 forums de dialogue étaient organisés sur le processus électoral dans 13 chefs-lieux ciblés par le projet. Il était question d'une rencontre d'une seule journée à laquelle avaient pris part 50 personnes bien sélectionnées, à

savoir : 20 délégués des partis politiques, 10 délégués des ONG, 7 délégués de la PNC, 3 délégués de la magistrature, 7 autorités politico-administratives, y compris les députés et 3 journalistes. Soit, un total des 650 personnes avaient pris part au premier cycle des forums de dialogue.

Un deuxième cycle des 15 forums de dialogue sur les droits civils et politiques des citoyens congolais étaient organisés dans les 15 lieux ciblés, soit un forum par site. Ici encore, il était question d'une rencontre d'une seule journée à laquelle avaient pris part 50 personnes bien sélectionnées, à savoir : 10 délégués des partis politiques, 10 délégués des ONG, 10 délégués de la PNC, 10 autorités politico-administratives, y compris les députés et les délégués de la magistrature et 10 journalistes. Soit un total des 750 personnes avaient pris part au deuxième cycle des forums de dialogue.

Un troisième cycle des 10 forums de dialogue sur la sécurisation des zones rurales et urbaines étaient organisés dans les 10 sur les 15 lieux ciblés, soit un forum par site. Ici encore, il était question d'une rencontre d'une seule journée à laquelle avaient pris part 50 personnes bien sélectionnées, à savoir : 15 délégués de la PNC, 15 délégués des ONG, 10 délégués des partis politiques, 05 autorités politico-administratives, y compris les députés et les délégués de la magistrature et 05 journalistes. Au total, 500 personnes avaient pris part au troisième cycle des forums de dialogue.

Un quatrième et dernier cycle des 10 forums de dialogue sur les élections locales et leur sécurisation étaient organisés dans les 10 sur les 15 lieux ciblés. Ici encore, il était question d'une rencontre d'une seule journée à laquelle avaient pris part 50 personnes bien sélectionnées, à savoir : 15 délégués de la PNC, 15 délégués des ONG, 10 délégués des partis politiques, 05 autorités politico-administratives, y compris les députés et les délégués de la magistrature et 05 journalistes. Au total, 500 personnes avaient pris part au quatrième et dernier cycle des forums de dialogue.

Relevons à ce niveau précis qu'il n'était pas possible d'organiser dans le délai les forums de dialogue dans les cinq sites des provinces du Sud et du Nord Kivu à cause principalement de la rébellion du M23 dans cette partie de la République. C'est ainsi qu'au mois de février 2013, l'équipe du projet a réalisé l'exploit en tenant dans ces deux provinces tous les forums de dialogue comme prévue.

Dans l'ensemble, 48 forums de dialogue étaient organisés dans les cinq provinces ciblées par le projet, dont les données statistiques des participants sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 2 : Données statistiques des participants aux forums

Forums Participants	Forums sur le processus électoral	Forums sur les droits civils et politiques des citoyens	Forums sur la sécurisation des milieux rural et urbain	Forum sur les élections locales et leur sécurisation	Total
Autorités politico-administratives	91	150	30	30	301
Délégués Partis politiques	260	100	100	100	560
Députés Provinciaux	-	25	10	10	45
PNC	91	150	150	150	541
Délégués de la Magistrature	39	25	10	10	84
Total AE	481	450	300	300	1531
Délégués des OSC	130	150	150	150	580
Journalistes	39	150	50	50	289
Total ANE	169	300	200	200	869
Total Général	650	750	500	500	2400

Section 2 : Approche méthodologique et opérationnelle des forums de dialogue

§1. Ce qu'il faut retenir du mot dialogue

Le dialogue peut être défini comme un échange interactif entre deux ou plusieurs personnes. C'est aussi une discussion dans un climat de convivialité visant à trouver au finish une identité de vue sur une question donnée. C'est ainsi qu'en dialoguant on se parle, s'écoute, se comprend et se met d'accord ; faute de quoi, l'on parlera de simples bruits ou des balivernes. Bref, tout dialogue doit aboutir à une identité de vue susceptible de faire avancer la société.

§2. L'opérationnalisation des forums de dialogue dans différentes entités ciblées

Après avoir reçu une formation de sept jours dans la ville de Kinshasa sur les thèmes à exploiter d'une part et sur la modération, la médiation des conflits, la gestion de projet, le plaidoyer et le lobbying d'autre part, les cadres du CRONGD retourneront chacun dans son milieu de vie avec comme principal objectif : organiser le forum de dialogue.

Dès leur retour dans leur milieu de vie respectif, les cadres ainsi formés avaient pour première tâche d'identifier **des problèmes locaux** en rapport avec le thème général. Il s'agit à ce niveau de passer en revue les questions pertinentes dans l'évolution sociétale en vue de les solutionner. Notons que ce travail était aussi fait lors de la formation profonde. Le tableau numéro 3 présente quelques uns de ces problèmes identifiés.

Tableau n° 3 : Problèmes identifiés par les personnes ressources du Projet «Dialoguer et Participer»

N°	Province	Problèmes ciblés
1.	Bas-Congo	<ul style="list-style-type: none"> - L'immixtion de la justice militaire dans la justice civile à Mbanza Ngungu ; - L'insécurité dans les communes de Matadi ; - Les érosions dans la cité de Moanda ; - Les arrestations arbitraires à Matadi, Mbanza Ngungu et Moanda - Les conflits fonciers à Matadi, Mbanza Ngungu et Moanda ; - Les tracasseries policières et judiciaires à Matadi, Mbanza Ngungu et Moanda, ...
2.	Equateur	<ul style="list-style-type: none"> - Le conflit entre les Ekombe et les Isoko autour des étangs piscicoles à Boende - De récurrents conflits entre les militaires et les policiers à Mbandaka ; - Les arrestations arbitraires par les agents de l'ANR à Mbandaka ; - Les tapages nocturnes avec des groupes de prière à Mbandaka ; - Les problèmes de changement climatique à Gemena - La mauvaise organisation de l'appareil judiciaire et l'absence de tribunaux de paix à Mbandaka, Gemena, Boende ; - Les tracasseries administratives, policières et judiciaires à Mbandaka, Gemena, Boende, ...
3.	Nord Kivu	<ul style="list-style-type: none"> - Les conflits fonciers dans la ville de Goma ; - Les conflits ouverts entre les partis politiques de la majorité et de l'opposition à Goma ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Les viols des jeunes filles et des vieilles femmes à Butembo ; - L'ignorance par les responsables des partis politiques et de la société civile des lois relatives aux élections ; - Les tracasseries policières, judiciaires et administratives à Goma, Butembo, Walikale, ...
4.	Province Orientale	<ul style="list-style-type: none"> - Le conflit entre la coordination provinciale de la société civile et les autorités de la Police à Kisangani ; - L'interdiction aux partis politiques de l'opposition d'organiser les manifestations publiques à Bunia ; - L'ignorance des droits civils et politiques par les populations des secteurs et villages de Buta ; - Les tracasseries policières, judiciaires et administratives à Kisangani, Bunia et Buta,...
5.	Sud Kivu	<ul style="list-style-type: none"> - Les tracasseries policières et administratives aux postes frontalières à Bukavu ; - L'insécurité dans la ville de Bukavu ; - Le déficit d'informations sur les processus électoral à Uvira ; - Difficultés approuvées par les populations les moins instruites pour aborder les autorités à Kamituga ; - La crainte des FDLR lors des opérations de vote à Kamituga ; - Les tracasseries policières, administratives et judiciaires à Bukavu, Uvira et Kamituga, ...

Une fois ces problèmes identifiés, la suite était la sélection des acteurs étatiques et non-étatiques directement concernés par lesdits problèmes pour en débattre à fond. Cette étape est déterminante dans la mesure où elle influe considérablement sur les résultats attendus. Il s'agit de mettre ensemble non seulement ceux qui maîtrisent parfaitement les différents

aspects et contours des problèmes pour mieux les présenter mais aussi tous ceux qui peuvent les solutionner de par leur pouvoir décisionnel, ceux aussi qui attendent l'action publique (les bénéficiaires directs ou leurs représentants) et ceux qui peuvent contribuer à la vulgarisation des mesures qui seront prises à l'issue du forum de dialogue.

Après l'identification des problèmes et la sélection des participants, le dialogue était alors tenu tout en tenant compte des aspects pratiques organisationnels, à savoir : jour, lieu, heure, logistiques,...

Durant le déroulement des forums, l'espace de dialogue était l'élément important. Un expert indépendant décryptait à l'attention des participants les problèmes qui allaient faire l'objet du débat ; leur permettant ainsi de disposer des informations nécessaires à la compréhension de la problématique soulevée. Puis intervenait le crucial moment d'échanges avec les animateurs comme avec les autres participants venus des groupes-cibles distincts.

A la fin du forum de dialogue, les décisions prises ou les nouvelles orientations définies d'un commun accord mettaient alors fin au problème ; et ce, à la grande satisfaction de tous les participants. Des mesures d'encadrement et de suivi étaient mises en place pour que le problème ne se pose plus dans l'avenir. A ce stade, nous pouvons le dire que l'objectif du forum était bel et bien atteint tandis que les cadres formés avaient réussi aussi leur mission.

Section 3 : Les résultats des forums de dialogue

Les 48 forums de dialogue organisés dans les zones ciblées par le projet ont produit des résultats palpables dont les principaux que nous allons maintenant présenter.

Les différents forums de dialogue ont permis de mettre autour d'une table 2400 participants, dont 1531 AE et 869 ANE qui ont échangé dans un climat de sérénité sur les problèmes qui se posaient dans leur milieu et les ont résolus, et ce, à la grande satisfaction de la population, la principale bénéficiaire des résultats des forums de dialogue.

A force de se retrouver ensemble et de se parler plus librement, les murs des préjugés qui existaient entre les AE et les ANE cédèrent la place à une perception plus objective des uns sur les autres, bannissant ainsi le climat de méfiance qui prédominait dans leurs rapports.

Grâce aux forums de dialogue, les AE et les ANE ont appris à mieux se connaître et ont par ailleurs compris qu'en dépit de leurs différentes approches d'actions, ils poursuivent tous pratiquement le même objectif principal, à savoir : le bien-être collectif.

Avec le comité de suivi mis en place après les forums de dialogue, où siègent côte-à-côte les AE et les ANE, des liens de collaboration qui n'existaient pas auparavant se sont établis et les ont prédisposé du coup à travailler désormais ensemble à chaque fois que le besoin se fera sentir.

Il faut reconnaître qu'au niveau interpersonnel, les forums ont permis l'accroissement des relations individuelles entre AE et ANE si bien que les contacts et la communication sont devenus plus fraternels qu'auparavant.

Soulignons que les 48 forums se sont déroulés comme prévus. Certes, les difficultés n'avaient pas manqué surtout au début puisque les personnes-ressources devaient faire face aux exigences d'apprentissage et des caprices de quelques AE et ANE, au départ, réticents. Grâce à l'approche méthodologique utilisée et les thèmes d'actualité abordés, les forums ont connu par la suite un véritable succès partout où ils étaient organisés.

Les résultats ainsi obtenus prouvent à suffisance que les forums de dialogue étaient réellement un succès dans les lieux ciblés par le projet. Il nous paraît dès lors important d'étudier quelques cas pratiques de manière à mieux appréhender ledit succès.

Chapitre Troisième

ETUDE DE CAS DES FORUMS DE DIALOGUE (LES BONNES PRATIQUES)

La riche expérience des structures provinciales du CNONGD ayant organisé des forums de dialogue dans les milieux ciblés par le projet « dialoguer et participer » mérite d'être mise en exergue afin d'inspirer et d'orienter tous ceux qui voudraient s'engager comme elles sur la bonne voie du dialogue social. Bien que beaucoup de bonnes pratiques aient été dénichées tout au long du projet, nous n'allons cependant nous attarder que sur quatre cas, dont trois selon les thèmes des forums et un selon l'effet multiplicateur.

Section 1 : Forum sur le processus électoral. Cas de la Cité de Walikale, du Territoire de Walikale dans la Province du Nord Kivu

§1. Brève présentation de Walikale

Walikale est l'une des Cités de la province du Nord Kivu et est le Chef-lieu du territoire qui porte le même nom. C'est une agglomération qui compte environ 40 000 habitants, vivant essentiellement de l'agriculture, du commerce général et de l'exploitation artisanale des matières premières.

§2. Problème ciblé

Après la promulgation de la Loi n°11/003 du 25 juin 2011, modifiant et complétant la Loi n°06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, les partis politiques et les OSC s'illustrèrent dans des interprétations

singulières des articles modifiés si bien que chacun d'entre eux avait sa propre interprétation et conception du nouveau texte de loi.

Le vrai problème est que ces responsables discutaient sur une loi qu'ils n'avaient pas lue et ne se contentaient de l'analyser que sur base de simples rumeurs. Cette situation entretenait au niveau de la cité une confusion totale au sujet du mode de scrutin, de la répartition des sièges, de différentes étapes du processus électoral, des critères pour être candidat, du montant de la caution à payer,...

Quelques campagnes d'éducation civique et de sensibilisation aux élections menées entretemps par la CENI et la MONUSCO n'avaient pas suffi à apporter assez d'éclaircissements, nécessaires pour véhiculer la vraie information. Ainsi perdura à Walikale la confusion sur la quintessence de la loi électorale révisée.

A leur retour à Walikale, les personnes-ressources du CRONGD formées à Kinshasa sur *le processus électoral et les thèmes d'actualité associés avec le processus* dans le cadre du projet « Dialoguer et participer » prirent la décision d'aborder la problématique de l'incompréhension des articles révisés de la loi électorale par les partis politiques et les OSC au forum du dialogue qu'ils comptaient organiser.

§3. Démarche méthodologique

Mettant en application les leçons apprises sur l'organisation d'un forum de dialogue lors de la formation profonde, les cadres du CRONGD prirent le soin d'expliquer clairement à l'Administrateur du Territoire ainsi qu'aux membres du Conseil de Sécurité du Territoire l'activité qu'ils comptaient organiser et le résultat auquel ils s'attendaient.

Dans le souci de multiplier leur chance de réussite, ils ont dû faire un travail préliminaire de contact auprès des responsables des partis politiques et des OSC pour leur faire comprendre le sens et le bien fondé de leur démarche et obtenir par l'occasion leur soutien ainsi que leur participation au forum qu'ils organisaient.

Ayant reçu la bénédiction et le soutien presque total de l'Exécutif du Territoire et des responsables des partis politiques ainsi que des OSC, les organisateurs du forum de dialogue étaient alors prêts pour tenir l'activité proprement dite.

La date, le lieu et l'heure du forum était fixés, le choix des participants, du modérateur et des experts était fait avec délicatesse, les détails organisationnels (sonorisation, fournitures, pause-café,...) étaient bien réglés, les invitations étaient distribuées à temps. Les communiqués relatifs à la tenue du forum étaient bien relayés par la voie des ondes.

§4. Parties prenantes

Au total, cinquante participants furent méticuleusement sélectionnés pour prendre part au forum de dialogue, notamment :

1. Pour les acteurs étatiques :

- L'Administrateur du Territoire ;
- Le Chef du Bureau de Liaison de la CENI ;
- Le Commissaire de la PNC du Territoire ;
- Le délégué de l'ANR du Territoire ;
- Les délégués de la magistrature ;
- Les partis politiques (PPRD, UNC, MLC, ECIDE, ...)

2. Pour les acteurs non-étatiques :

- Les délégués des OSC ;
- Les délégués des églises (Catholique, Protestante, Musulmane, Réveil,...) ;
- Les journalistes.

§5. Solution trouvée

Tous les invités étaient présents le jour du forum et l'activité s'était déroulée comme prévue. L'exposé de l'Expert de la CENI était très clair tandis que le modérateur était lui à la hauteur de sa tâche si bien que les échanges dans l'ensemble étaient enrichissants et très fructueux. Les impressions des participants étaient très bonnes surtout que c'était le tout premier forum de dialogue auquel ils avaient pris part. Non seulement qu'ils avaient apprécié l'initiative mais aussi souhaité l'organisation d'autres forums de dialogue afin de résoudre des questions sociales, économiques et politiques qui se posent dans leur territoire.

A l'issue du forum, les confusions qu'entretenaient les dirigeants des partis politiques et des OSC sur la Loi électorale avaient cédé la place aux informations authentiques et les supports dont ils ne disposaient pas étaient désormais en leur possession. Il s'agissait de la Constitution révisée, du Code de bonne conduite des partis politiques et regroupements politiques et de la Loi électorale révisée, mis en leur disposition par la FKA.

Les effets de ce forum étaient encore remarquables à travers l'identité de vues qui se dégagait lors de différentes interventions médiatiques des responsables des Partis politiques et des OSC au sujet du processus électoral qui était en cours.

La CENI a par ailleurs poursuivi, conformément à sa mission, d'autres campagnes de sensibilisation des partis politiques et des OSC sur le processus électoral dans la province (Goma, Lubero, Nyiragongo...), tout en s'inspirant du modèle des forums de dialogue et en recourant à l'expertise du CRONGD.

Section 2 : Forum sur les droits civils et politiques des citoyens. Cas du Territoire de Mbanza Ngungu/Province du Bas-Congo

§1. Brève présentation de Mbanza Ngungu

Mbanza-Ngungu est l'un des 10 Territoires que compte la province du Bas-Congo et est le Chef-lieu du District des Cataractes. Cette entité de 8460 km², est située à environ 180 km de la ville de Kinshasa et compte environ 535 807 Habitants, pratiquant l'agriculture comme principale activité.

Le plus grand territoire universitaire du Bas-Congo de par la présence de nombreuses institutions supérieures et universitaires, Mbanza Ngungu est connu aussi pour son camp militaire Colonel Ebeya et son Centre d'Entraînement des Para Commandos, situé en pleine cité de Mbanza Ngungu.

§2. Problème ciblé

Comme tout Chef-lieu de District et de Territoire, la cité de Mbanza Ngungu compte trois institutions judiciaires civiles, à savoir : le Tribunal de Grande Instance, le parquet et le Tribunal de Paix. Nous retrouvons aussi à Mbanza Ngungu un Tribunal Militaire de Garnison et un Auditorat Militaire des Cataractes-Lukaya. En outre, environ 40 avocats, inscrits au barreau de Matadi sont installés à Mbanza Ngungu.

Malgré la présence et le fonctionnement régulier des institutions judiciaires civiles, les litiges qui opposaient exclusivement les civils étaient fréquemment portés au Tribunal Militaire qui se chargeait de rendre justice. Il s'en est suivi plusieurs abus et dérives du genre d'arrestations arbitraires et fantaisistes, de séquestrations allant au-delà du délai légal, de paiements d'amendes exorbitantes, ... Bref, un sérieux problème d'abus de justice.

A la suite de nombreuses plaintes des victimes enregistrées dans leurs structures, les ONG des Droits de l'Homme et des OSC entreprirent un grand travail de dénonciation de ce système judiciaire illégal qui ne cessait d'empoisonner les rapports sociaux dans la cité de Mbanza Ngungu. Il faut cependant remarquer que leurs efforts pour décourager cette pratique illégale n'a malheureusement pas produit de fruits.

A leur retour dans la cité de Mbanza Ngungu, les personnes-ressources du CRONGD formées à Kinshasa sur les droits civils et politiques des citoyens dans le cadre du projet « Dialoguer et participer » prirent la décision d'aborder cet épineux problème au forum du dialogue qu'ils avaient organisé.

§3. Démarche méthodologique

Pour atteindre leur objectif, les cadres du CRONGD prirent le soin d'expliquer clairement à l'Administrateur du Territoire ainsi qu'aux membres du Conseil de Sécurité du District et du Territoire l'activité qu'ils entendaient organiser et le résultat qu'ils voulaient obtenir.

Dans le souci d'élargir leur chance de réussite, ils ont fait un travail préliminaire en touchant les ONG des Droits de l'Homme ainsi que les responsables des OSC pour leur faire comprendre le sens et le bien fondé de leur démarche et obtenir également leur soutien et active participation.

Ayant reçu la bénédiction et le soutien presque total de l'Exécutif du District, du Territoire et des responsables des OSC, les organisateurs du forum de dialogue ont pris le soin de planifier l'activité proprement dite. Ainsi, la date, le lieu et l'heure du forum était fixés, le choix des participants, du modérateur et des experts était fait avec délicatesse, les détails organisationnels (sonorisation, fournitures, pause-café,...) étaient bien réglés, les invitations étaient distribuées à temps. Les communiqués relatifs à la tenue du forum étaient bien relayés dans la presse, ce qui fait que la sensibilisation était une réussite totale.

§3. Parties prenantes

Au total, cinquante participants furent méticuleusement sélectionnés pour prendre part au deuxième forum de dialogue organisé par le CRONGD dans cette cité, auquel avait pris part, notamment :

1. Pour les acteurs étatiques :

- Le Commissaire de District Assistant des cataractes
- L'Administrateur du Territoire ;
- Le Procureur de la République près le parquet de Mbanza Ngungu ;
- Le Président du Tribunal de Paix de Mbanza Ngungu ;
- L'Auditeur de Garnison de la Cour Militaire de Mbanza Ngungu ;
- Le REDOCA ai, le Chef de Division des Investigations.

2. Pour les acteurs non-étatiques :

- La Présidente de la Société Civile ;
- Les Délégués des ONG des droits de l'Homme ;
- Les responsables du PPRD, MLC, ARC, MDD ;
- Le Président des Notables ;

- Les délégués des églises (kimbanguiste, Catholique, Protestante, Réveil et Mpeve ya Longo) ;
- Le Président du Conseil Territorial de la jeunesse ;
- Les journalistes de la Radio Vuvu Kieto, de la Radio Télé Kituadi.

§5. Solution trouvée

Puis vint le jour du forum. Tout le monde était au rendez-vous et l'activité s'est déroulée comme prévue. Les échanges étaient fructueux. Ceux qui avaient participé pour la première fois avouèrent leur enchantement de prendre part à une assise de « haut niveau » et d'une portée historique significative. Ceux qui assistaient pour la deuxième fois reconnurent que l'activité était intéressante, captivante, productive et était de loin meilleure que la première. Tous avaient apprécié l'organisation de l'activité, la qualité du débat et de la modération si bien qu'ils étaient prêts à revenir pour une autre activité du même genre.

Ainsi, séance tenante et à la satisfaction de tous, le premier substitut de l'auditeur de la Garnison a reconnu humblement certains égarements et a surtout pris l'engagement ferme de s'impliquer personnellement pour que son service ne se limite qu'à ses missions légales. Il a par ailleurs pris l'engagement d'instruire ses collaborateurs pour qu'ils se conforment sans tergiversations aux dispositions légales en matière de justice militaire. C'est-à-dire, ne s'occuper désormais que des litiges qui concernent les militaires ou ceux qui opposent les militaires aux civils et d'orienter sans autre forme de procès au tribunal ou au parquet toute plainte civile qu'ils recevraient pour compétence.

Les participants au forum avaient recommandé aux institutions judiciaires civiles de bien faire leur travail pour mériter la confiance de la population qui ne devrait surtout pas regretter la décision de l’Auditorat Militaire. C’était aussi, disons-le, à cause de la mauvaise distribution de la justice, de longues et interminables procédures judiciaires et de nombreuses pratiques contra legem dont s’étaient rendus coupables certains animateurs de la justice à Mbanza Ngungu que l’appareil judiciaire civile avait perdu toute sa crédibilité au niveau de l’opinion territoriale. Cette dernière percevait la justice comme un organe corrompu et instrumentalisé se livrant à toutes sortes des chicanes, manœuvres, compromissions qui précarisaient le procès.

Quant à la Coordination de la Société Civile du District, elle s’était engagée de mener une campagne de sensibilisation pour vulgariser la décision prise dans le forum et s’est depuis lors investie pour demander à la population de ne plus recourir à la justice militaire pour des faits civils et de dénoncer tous ceux qui continueraient de se livrer à cette mauvaise pratique.

A l’issue du forum de dialogue, cette importante décision a été systématiquement relayée dans les médias ; et ce, à la surprise générale et à la satisfaction de la population. Beaucoup de personnes avaient alors compris l’illégalité de certains actes que posait l’Auditorat Militaire et apprirent aussi l’importance des instances judiciaires civiles du territoire.

Depuis la tenue du forum de dialogue sur les droits civils et politiques des citoyens dans cette Cité, la Cour Militaire de Mbanza Ngungu ne juge plus les civils comme auparavant et a pris l’habitude de transférer tous les dossiers qui ne relèvent pas de sa compétence au parquet. Cette situation a été confirmée, une année après par le premier substitut du procureur de la République de Mbanza Ngungu. Il reconnaît néanmoins que les dossiers juteux ne sont transférés au

parquet qu'en retard, souvent pour classement au moment où les dossiers sans grand intérêt financier sont, quant à eux immédiatement transférés.

Quant au comité de suivi spécialement mis en place pour s'assurer de l'exécution de la mesure relative au respect par l'Auditorat Militaire de sa mission légale, où siègent côte-à-côte étatiques et non-étatiques, il a eu à se réunir à plusieurs reprises pour des échanges autour non seulement de la mesure prise mais aussi sur d'autres problèmes qui se posent dans la cité de Mbanza Ngungu, comme l'insalubrité publique, l'insécurité...

Dans le Territoire de Mbanza Ngungu aujourd'hui, le climat des relations entre les étatiques et les non-étatiques est très exemplaire. L'Autorité politico-administrative du Territoire est toujours en contact avec le comité de suivi du forum de dialogue et les notables qu'elle considère d'ailleurs comme des partenaires à part entière.

S'étant rendu compte de la recrudescence des problèmes de justice surtout dans les Secteurs, l'Administrateur du Territoire s'est investi pour animer, lui aussi des forums de dialogue à l'intérieur de son territoire tout en s'inspirant du modèle de la FKA.

Avec les maigres recettes locales, il a mené des « missions de paix » dans le secteur de Boko où notables, autorités politico-administratives du Secteur, Chefs de villages, étaient tous réunis pour résoudre les conflits fonciers. Les résultats sont exceptionnels dans la mesure où les parties en conflit ont trouvé des solutions au point de mettre fin aux problèmes qui dataient d'une vingtaine d'années. Il entend poursuivre les forums dans d'autres secteurs de son entité ; et ce, en fonction des moyens dont il disposera.

Section 3 : Forum sur la sécurisation des milieux rural et urbain. Cas du Quartier Panzi dans la Commune d'Ibanda dans la Ville de Bukavu dans la Province du Sud Kivu.

§1. Brève présentation du Quartier Panzi

Panzi est l'un des trois quartiers de la commune d'Ibanda à Bukavu, chef lieu de la province du Sud Kivu. C'est le quartier le plus chaud et le plus peuplé de la ville de Bukavu ; d'où, son qualificatif de « Chine populaire ». Sa forte densité est une conséquence logique de récurrentes guerres dans cette province de l'Est de la RDC. En effet, plusieurs déplacés des guerres qui fuient leurs villages ont curieusement pris le goût et l'habitude de s'installer dans ce quartier de Bukavu. Le niveau de vie des habitants de ce quartier est l'un des plus bas de la ville et de la province. Cette situation s'explique par le fait que l'on y retrouve une population sans emploi et qui vit quasiment de la débrouillardise.

§2. Problème ciblé

Comme tout quartier périphérique, envahi du reste par des déplacés des guerres, Panzi est un endroit connu pour son taux élevé de criminalité car l'insécurité y bat son plein. En effet, le déséquilibre du cercle familial, la déperdition scolaire des jeunes, l'oisiveté et la faible présence des éléments de la police ont permis l'accroissement de l'insécurité créée, pour la plupart de temps par des jeunes communément appelés Bana uwa tena. C'est presque chaque jour qu'on déplorait des cas de vol, des troubles de l'ordre public ou des viols à Panzi, devenu une référence en matière d'insécurité dans la ville de Bukavu.

Le Conseil de Sécurité de la Province, de la Ville et du quartier avaient adopté sans grand succès plusieurs mesures comme le bouclage et la sensibilisation des jeunes en vue de juguler l'insécurité dans ce quartier.

L'expérience de la Police de Proximité, avec la mise en place des cadres de concertations appelés « fora des quartiers », a permis de réunir autour d'une même table la population, les autorités politico-administratives et la police pour des échanges sur les questions d'insécurité dans ce quartier et des solutions y relatives étaient trouvées, dont la construction d'un sous commissariat de police. Mais les travaux ne commençaient toujours pas. L'opposition des jeunes et de quelques notables quant à la matérialisation de ce projet était manifeste. En effet, ces derniers redoutaient la recrudescence de cas des tracasseries policières dont ils risquaient d'être victimes par une présence renforcée des policiers dans leur quartier.

Après avoir suivi la formation profonde à Kinshasa sur la sécurisation des zones rurales et urbaines, avec un accent particulier sur la PDP, les cadres du CRONG/Bukavu décidèrent de se pencher sur le dossier de l'insécurité au quartier Panzi dans leur troisième forum de dialogue dans la ville de Bukavu.

§3. Démarche méthodologique

Désormais habituées à l'exercice, les personnes-ressources du CRONGD/Sud-Kivu ont préparé comme il se doit leur troisième forum de dialogue dans le cadre du projet « Dialoguer et participer » dans la Ville de Bukavu.

Toutes les dispositions étaient alors prises pour que le dialogue se tienne dans les bonnes conditions : Les contacts avec les membres du Conseil Urbain de Sécurité et les OSC partenaires (délégués des associations des jeunes, des leaders

d'opinion de la ville et du quartier, ...) eurent lieu tandis que la date, le lieu et l'heure du forum était fixés, le choix des participants, du modérateur et des experts était fait toujours avec la même délicatesse, les détails logistiques (sonorisation, fournitures, pause-café,...) comme dans le passé étaient bien réglés, ...

§4. Parties prenantes

Au total, cinquante participants furent méticuleusement sélectionnés pour prendre part au forum de dialogue, notamment :

1. Pour les acteurs étatiques :

- Le Maire de la ville de Bukavu ;
- L'Avocat Général ;
- Le Président du Tribunal de Paix de Bukavu ;
- Le Bourgmestre de la Commune d'Ibanda ;
- Le Commissaire de la PNC ;
- Le Chef de Bureau de la jeunesse de la Commune d'Ibanda.

2. Pour les acteurs non-étatiques :

- Le Coordonnateur de la Société Civile ;
- Les Délégués des ONG des droits de l'Homme ;
- Les Délégués des églises (Catholique, Protestante, Réveil) ;
- Une Délégation des associations des jeunes du quartier ;
- Le Président du Conseil Territorial de la jeunesse ;
- Les Journalistes.

§5. Solution trouvée

Les invités étaient tous présents et avaient pris part active au forum du dialogue. Grâce à une modération sans faille et aux clairs exposés des experts, les échanges qui s'en sont suivis étaient très enrichissants.

A l'issue des échanges, les parties prenantes remirent sur la table la problématique de la construction sans attendre du Sous Commissariat de la Police. Les délégués des jeunes prirent à l'occasion la décision de s'impliquer par leur présence sans contre partie financière au chantier pour la construction du Sous Commissariat de la Police. Les travaux de la construction sont actuellement en cours avec, bien entendu l'implication des jeunes, comme promis.

Notons que dans le cadre de l'expérimentation de la police de proximité dans la province du Sud Kivu, des forums de dialogue mensuels où siègent les cadres du CRONGD sont régulièrement organisés dans la ville à Bukavu pour traiter des problèmes de l'insécurité dans les quartiers. Ces différentes rencontres entre les AE et les ANE dans la ville ont une incidence dans l'amélioration de climat des relations entre eux et ont surtout changé positivement l'image de la police dans cette ville.

Cependant, les participants dans ces forums furent tous unanimes que leurs nombreux efforts ne se limitent qu'à la « réduction » des cas d'insécurité et que par ailleurs, la situation ne changerait de manière significative que lorsque les principales causes de l'insécurité seront éradiquées, à savoir : la fin des guerres dans la province et l'emploi pour des jeunes.

Section 4 : Forums sur le développement local et les droits des citoyens dans la ville de Gbadolite dans la Province de l'Equateur, organisés par CARITAS/Equateur.

§1. Brève présentation de CARITAS

CARITAS est une structure de l'Eglise Catholique Romaine qui œuvre pour le développement communautaire. Cette structure était le point focal du projet à Mbandaka. Ainsi, la Responsable

de CARITAS Equateur est l'une des personnes-ressources formées par le projet « Dialoguer et participer » et a reçu mission, comme ses pairs de pérenniser la culture de dialogue en RDC.

C'est ainsi que la responsable de CARITAS/Equateur a entrepris des démarches auprès du Fonds de la Société Civile pour organiser des forums de dialogue dans les trois communes de Gbadolite.

§2. Présentation de Gbadolite et problèmes ciblés

Située en pleine forêt équatoriale, Gbadolite est l'une des trois villes de l'Equateur, et compte trois communes, à savoir : Gbadolite, Molegbe et Ngandja. La ville compte environ 80 000 habitants, qui s'adonnent principalement à l'agriculture et au commerce général. Gbadolite jouissait d'un prestige exceptionnel car elle était la Ville préférée de l'ancien Président Mobutu, qui y avait construit plusieurs infrastructures. Mais depuis la fin de la deuxième République, la ville a perdu son éclat et est entrain de sombrer. Ainsi, les participants au forum de dialogues devraient-ils s'interroger sur la situation de cette ville et scruter des voies de sortie de crise pour mettre fin à la misère qui y règne.

§3. Démarche méthodologique

En tant qu'initiateur et principal organisateur, CARITAS a préparé avec les autorités urbaines et communales les différents forums en termes d'organisation matérielle et financière en vue de leur parfaite réussite. Les thèmes étaient bien choisis, les dates bien fixées, les intervenants et les modérateurs étaient tous bien sélectionnés et prêts pour les activités.

Des syllabus et des modules de formation sur chaque thème, calqués sur le modèle de la FKA étaient disponibles pour permettre aux participants aux forums de disposer des instruments de travail pendant et après le forum.

Au regard des problèmes ciblés, quatre jours étaient retenus pour le forum de dialogue dans chacune des trois communes de la ville. Le premier jour était consacré au diagnostic de la commune (organisation générale de la commune). Le deuxième jour était réservé aux questions économiques de la commune. En effet, les participants devraient répondre à la question de savoir pourquoi la population de Gbadolite ne produit pas assez. Le troisième jour était réservé aux questions relatives à la décentralisation, aux droits civils et à la bonne gouvernance. Le dernier jour était strictement consacré à la planification et à la budgétisation pour les trois prochaines années.

§4. Parties prenantes

1. Pour les Acteurs Etatiques :

- Les autorités politico-administratives communales;
- Les agents et fonctionnaires de l'Etat de la Commune ;
- Les chefs des quartiers ;
- Les chefs des cellules;
- Les représentants communaux des partis politiques.

2. Pour les Acteurs Non-étatiques :

- La coordination communale de la société civile;
- Les hommes d'affaires ;
- Les délégués des églises installées dans la commune.

Notons que les Bourgmestres étaient des modérateurs et le secrétariat technique était tenu par CARITAS et un agent de la Commune.

§5. Solutions trouvées

Les invités avaient tous répondu présents à l'invitation du CARITAS. Grâce à une modération sans faille et aux clairs exposés des experts, les échanges qui s'en sont suivis étaient très enrichissants. C'étaient, pour tout dire, des rencontres de vérité puisque les participants n'avaient pas mis leur langue en poche quand il fallait procéder à l'analyse profonde de la situation générale de leur commune.

A l'issue des échanges, les parties tombèrent toutes d'accord sur les trois problèmes qui minent le développement des communes de Gbadolite, à savoir : le manque de ressources, l'indisponibilité des partenaires pour financer les projets de développement et la léthargie du gouvernement central et provincial dans l'exécution des politiques publiques de développement de la Ville.

Pour ne pas toujours rester dans l'attentisme, cause du retard de développement de la ville, les participants avaient conçu et adopté pour chaque commune un programme triennal de développement (2012-2015). Chacune d'elles devait par conséquent se battre pour mobiliser les ressources nécessaires en vue de sa mise en œuvre.

En outre, des comités de développement étaient mis sur pieds au niveau de chaque commune, quartier et cellule de Gbadolite ; dont quelques membres avaient bénéficié d'une formation exceptionnelle de CARITAS sur la gestion de projets, les techniques de négociation et de dialogue et la modération. Cette formation devait leur permettre d'organiser dans les quartiers et cellules des forums de dialogue.

L'expérience de CARITAS dans les communes de Gbadolite constitue un bel exemple pour les autres entités de la RDC.

Les quatre cas que nous venons de présenter prouvent à suffisance qu'il est possible d'organiser avec succès des forums de dialogue à tous les niveaux et secteurs de la vie nationale. Il faudrait tout simplement être initié à l'exercice afin d'acquérir les aptitudes nécessaires pouvant permettre à organiser correctement un forum de dialogue. C'est tout le sens à donner à la notion de pérennisation du dialogue que nous exploiterons au chapitre suivant.

Chapitre Quatrième

LA PERENNISATION DU DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS ETATIQUES ET LES ACTEURS NON- ETATIQUES EN RD CONGO

L'expérience des forums de dialogue dans les chefs-lieux ciblés par le projet « Dialoguer et participer » a permis de saisir l'impérieuse nécessité d'embarquer l'ensemble de la société congolaise dans la logique d'un dialogue permanent afin de débattre sur les problèmes socio-économico-politiques et tenter par la même occasion de les résoudre. Mais comment peut-on organiser avec succès un forum de dialogue ? Voilà la question que ne manquera de poser celui qui voudrait se lancer sur cette bonne voie.

Section 1 : Comment organiser un forum de dialogue ?

Quelques questions, d'entrée en matière sont utiles pour tenir un forum de dialogue, à savoir : Qui peut organiser un dialogue ? Quelles sont les dispositions légales en matière d'organisation d'un forum de dialogue ? Où trouver les moyens financiers pour tenir un forum de dialogue ? Quels sont les problèmes qui nécessitent l'organisation d'un forum de dialogue ? Quelles sont les étapes à suivre pour organiser un forum de dialogue ?

§1. Qui peut organiser un forum de dialogue ?

L'initiative d'organiser un dialogue revient concurremment aux acteurs politiques et de la société civile. Ceci pour autant dire que toute autorité politique ou politico-administrative a qualité

et compétence d'organiser à son niveau un forum de dialogue. Ainsi par exemple, le Président de la République peut convier toutes les forces vives de la nation à une rencontre d'échanges de haut niveau afin de débattre sur des problèmes généraux ou spécifiques du pays. Les Ministres nationaux peuvent aussi dans les domaines relevant de leur compétence initier un forum de dialogue. Les Gouverneurs de province, les Maires de Ville, les Bourgmestres, les Chefs de quartier, les Administrateurs de territoire, les Chefs de secteurs,... peuvent aussi, chacun à son niveau initier un forum de dialogue.

De même, les OSC, à savoir : les ONG, la société savante, les églises, les associations corporatives, les syndicats, ... ont la latitude d'initier le forum de dialogue pour débattre sur les problèmes sociaux, économiques et politiques du pays.

§2. Quelles sont les dispositions légales en matière d'organisation d'un forum de dialogue ?

En RDC, les droits civils et politiques sont garantis tant par la Constitution que par des traités internationaux relatifs aux droits humains et les modalités de leur application sont précisées dans les textes de lois en vigueur. L'ouvrage sur les droits civils et politiques d'un citoyen, publié par la FKA, en janvier 2012 dans le cadre du projet « Dialoguer et participer » est assez clair à cet effet.

Le forum de dialogue est de nature une réunion privée. Il est pourtant clair que les réunions privées bénéficient en RDC d'un régime juridique le plus libéral que l'on ne puisse imaginer¹. Il n'existe donc aucune restriction légale en matière de tenue d'un forum de dialogue. Toutefois, quelques dispositions pratiques sont indispensables pour obtenir les résultats escomptés.

¹ Jean-Michel Kumbu ki Ngimbi, **Les droits civils et politiques d'un citoyen congolais**, FKA, Kinshasa, 2012, p.39.

Ainsi, toute autorité politique ou politico-administrative est appelée à fixer dès le départ les termes de référence du forum de dialogue qu'elle entend organiser et convier cordialement les parties qu'elle estime nécessaire à y prendre part. Toute précipitation ou indélicatesse dans l'organisation du forum aura certainement des répercussions sur les résultats. En effet, comme les parties conviées à la rencontre ont la liberté d'accepter ou de refuser l'invitation sans que cela n'en constitue un crime, l'organisateur a donc intérêt de soigner la forme pour ratisser large.

De même, les OSC peuvent initier un forum de dialogue tout en prenant simplement le soin d'en informer l'autorité locale compétente au moins 48 heures avant sa tenue. Il ne s'agit pas pour elles d'une demande d'autorisation mais d'une simple information par écrit. Les parties conviées ont aussi la liberté d'accepter ou de refuser l'invitation sans que cela n'en constitue un drame. Voilà pourquoi, pour éviter de tomber dans la situation de boycott de l'activité projetée, les organisateurs d'un forum de dialogue doivent prendre le temps nécessaire pour mener un travail préalable de plaidoyer afin d'élucider le bien fondé de leur démarche et obtenir ainsi l'implication, le soutien et l'accompagnement des AE et les ANE concernés par le forum.

§3. Où trouver les ressources financières pour organiser un forum de dialogue ?

Une précision de taille s'impose à ce niveau : il n'est pas possible d'organiser un forum de dialogue sans argent. Par contre, ce qui est tout-à-fait vrai est que l'on peut bien organiser un forum de dialogue avec des moyens financiers raisonnables. L'organisation d'un forum exige un minimum de moyens matériels, pour faire particulièrement face aux exigences logistiques et communicationnelles. Sans aucune exagération, les organisateurs devraient disposer d'un budget

général où seront prévu les différentes dépenses à effectuer. Comme on le dit souvent : si vous n'avez pas de moyens pour votre politique, il faut par conséquent faire la politique de vos moyens.

Pour les autorités politiques et politico-administratives, le problème ne devrait vraiment pas se poser puisqu'avec un minimum de volonté politique, elles peuvent bien dégager les ressources financières nécessaires pour financer un forum de dialogue. Nous encourageons par cette occasion le pouvoir public congolais de financer sans moindre hésitation les projets des forums de dialogue qui leur seront soumis. Logiquement, le pouvoir gagnerait tant sur son image que sur son affirmation en tant que principal organisateur de la vie sociale en appuyant financièrement les initiatives des forums de dialogue.

Quant aux OSC, elles doivent faire preuve de professionnalisme dans les plaidoyers et lobbyings afin de mobiliser les ressources financières nécessaires pouvant leur permettre d'organiser le forum de dialogue. L'argent ne manque pas en RDC ; il faut seulement savoir qui toucher et à quel moment pour en disposer. Aussi, leur faut-il bien gérer les moyens qui seront mis à leur disposition pour ne pas décourager dans l'avenir d'autres bonnes volontés. La culture de transparence dans la gestion financière et de rendre fidèlement compte aux partenaires financiers détermine en grande partie leur décision de continuer d'apporter leur appui financier aux demandeurs.

Nous reprenons dans la page suivante, un modèle-type d'un budget minimum de forum de dialogue pour 50 participants qui ne manquera pas d'inspirer les AE et les ANE qui voudraient organiser un forum de dialogue.

Tableau n° 4 : *Modèle-type d'un budget de forum de dialogue pour 50 participants, pour une journée*

N°	LIBELLE	P.U (USD)	P.T (USD)
I. Préparatifs			
1.	Réunions préparatoires	-	50
2.	Contacts préliminaires avec les AE et les ANE	-	50
3.	Impression des invitations et leur distribution	-	50
4.	Location salle		200
5.	Achat fournitures		100
Sous-total I. : 450			
II. Déroulement de l'activité			
1.	Restauration (50 participants)	10	500
2.	Per diem Modérateur (1)	70	70
3.	Per diem Rapporteur (1)	70	70
4.	Per diem de l'Intervenant (1)	100	100
5.	Per diem Agents du Protocole (2)	30	60
Sous-total II. : 800			
III. Médiatisation de l'activité			
1.	chaînes de radio et TV (3)	50	150
2.	Emissions spécialisées (2)	50	100
Sous-total III. : 250			
IV. Rapport final			
1.	Présentation du Rapport final	-	50
2.	Suivi et Evaluation	-	50
Sous-total IV : 100			
V. Imprévus			
1.	Imprévus	-	100
Sous-total V. : 100			
Total Général : 1 700			

§4. Quels sont les problèmes qui peuvent faire l'objet d'un forum de dialogue ?

Tout problème politique, économique ou social qui se pose peut constituer le sujet de dialogue. Il n'existe donc pas une restriction des matières pouvant faire l'objet d'un forum de dialogue.

1. Les problèmes politiques ou sociopolitiques :

- L'instabilité politique à la suite d'une crise de légitimité, d'une guerre civile ;
- Le besoin de faire passer des réformes importantes mais qui implique des mesures impopulaires ;
- La recrudescence des tracasseries administratives, policières ou judiciaires ;
- La recrudescence des cas d'insécurité (gangstérisme, vols à main armée, coupure des routes par des inciviques,...) ;
- L'initiation des politiques publiques de développement ;
- L'évaluation de l'action politique des dirigeants ;...

2. Les problèmes socioéconomiques :

- L'augmentation des prix des biens de première nécessité ;
- Le manque d'eau ou d'électricité dans une ville ou un quartier ;
- Le conflit entre membres d'une communauté (conflit foncier, conflit d'intérêts,...) ;
- Le besoin d'une socialisation d'un groupe vulnérable (les jeunes, les mamans femmes maraichères, les enfants de la rue,...).

§5. Quelles sont les étapes à suivre pour organiser un forum de dialogue ?

Il existe des étapes, dont sept sont essentielles pour organiser avec succès un forum de dialogue. Il s'agit de :

1. *Le choix du sujet (thème)* : Toujours en fonction d'un problème non ou mal pris en charge par une politique publique.
2. *Le choix de la date, du lieu et de l'heure du forum du dialogue.* Le jour doit être bien choisi pour que les participants ne le récuse pas. Le cadre à choisir doit être propice aux échanges, c'est-à-dire calme, bien aménagé pour que chaque participant se sente à l'aise et en sécurité. L'heure aussi doit être bien choisie. Pas trop tôt, pendant les heures du petit matin et ni trop tard aussi pendant que les gens cherchent à dormir. La durée du dialogue doit aussi être respectée. Il ne faudrait pas aller au-delà de huit heures par jour pour éviter la lassitude des participants. Il est même conseillé, en cas d'abondantes matières à traiter de prolonger le nombre des jours.
3. *La sélection des participants.* C'est un aspect très important qui déterminera la qualité des échanges. Il faudrait cibler les personnes qui sont directement concernées par le thème et celles qui peuvent par leur action apporter des solutions aux problèmes qui font l'objet du débat.
4. *La sélection d'un bon modérateur.* Le modérateur est l'une des pièces motrices du forum puisqu'il est sensé centraliser les débats et faire en sorte qu'une identité de vue se dégage aussi facilement que possible à son issue. Ainsi, de la qualité du modérateur dépendra celle des échanges.
5. *La sélection de bons intervenants.* Très souvent, le dialogue tourne mal si l'on table sur de fausses bases ou si l'on discute sans la vraie information. D'où, la nécessité de recourir à un expert qui a la parfaite maîtrise du sujet du débat afin d'éclairer les participants avant que ne débutent les échanges.
6. *La mise en place d'un comité de suivi.* Les mesures prises lors du forum doivent être mise en application pour espérer un véritable changement. Raison pour laquelle, il est recommandé de créer un comité de suivi qui veillera à

l'application des décisions prises et qui pourra, dans l'avenir, initier au besoin d'autres forums de dialogue. Ceci, dans le souci de résoudre durablement la question ayant constitué l'objet du forum et de pérenniser la culture de dialogue dans la société. Le comité de suivi joue aussi la fonction de l'effet multiplicateur des forums de dialogue. Remarquons que le grand problème en RDC est que les mesures qui sont souvent prises ne connaissent leur application que dans les deux semaines qui suivent leur adoption et puis, plus rien. C'est ainsi que nous avons beaucoup de bons textes qui moisissent dans les tiroirs. D'où, l'impérieuse nécessité d'activer le comité de suivi.

7. *La bonne médiatisation du forum de dialogue.* Il est nécessaire à l'issue du forum du dialogue que l'opinion soit bien informée non seulement de son contenu mais aussi des résultats qu'il a produits. Ceci implique donc une large couverture médiatique. C'est de cette manière que toute la communauté concernée par le thème du forum sera au courant des dispositions arrêtées et pourra s'y conformer.

Section 2 : Le rôle de la société civile dans la pérennisation du dialogue en RDC

La société civile est un ensemble des groupements associatifs de nature diverse... qui mobilisent les citoyens ... à participer de manière active à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne, à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, à travailler pour un développement équitable et à lutter pour un environnement plus sain.² Pour bien jouer son rôle d'acteur majeur dans le processus de démocratisation d'un pays, une société civile doit être réellement indépendante, autonome, dynamique et proactive.

² Hamuli Kabarhuza, « *La contribution de la Société Civile à la construction de la démocratie en RDC* », in Mabilia Mantuba, Théodore Hanf et Béatrice Schlee (Dir), **La RDC : Une démocratisation au bout du fusil**, FKA, Kinshasa, 2006. p. 225.

Aujourd'hui, le gouvernement congolais reconnaît que la participation des citoyens aux choix et à l'exécution des politiques publiques contribue mieux au développement. C'est pourquoi, au regard de nombreux déficits des politiques publiques et de divers problèmes qui obstruent le développement de la RDC tant au niveau national, provincial que local, la Société Civile congolaise doit plus que jamais jouer un rôle majeur dans la recherche des alternatives de solutions.

Point n'est besoin pour elle de passer experte dans les dénonciations incendiaires et médiatisées à l'instar de l'opposition politique. Son rôle de contrepoids dans la régulation de la vie sociopolitique et économique du pays ne devrait se mesurer que par sa capacité de formuler des propositions alternatives à travers des dialogues sociaux bien organisés.

Voilà pourquoi les organisations de la société civile sont appelées à identifier des problèmes qui se posent avec acuité et fournir en même temps des efforts pour que ceux-ci soient débattus dans le cadre des fora de dialogue. Une telle approche méthodologique qui se veut responsable et équilibrée permettra la restauration de la confiance entre les AE et les ANE en RDC.

Section 3 : Les leçons tirées durant le projet « Dialoguer et participer »

Le projet « Dialoguer et Participer » a vécu et sa riche expérience permet aujourd'hui de comprendre que les étatiques et les non-étatiques congolais peuvent très bien se mettre autour d'une table et résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Les faits historiques confirment cette thèse. En effet, quel que soit le temps que prennent les discussions, les congolais finissent toujours par trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Le projet « Dialoguer et participer » permet aussi de comprendre que les AE et les ANE congolais ne sont pas contre le dialogue et ne le refusent pas non plus. Mais ce sont des initiatives de dialogue qui ont toujours fait défaut aux niveaux national, provincial et local. Voilà pourquoi, il est si nécessaire de renforcer les capacités du pouvoir public et des OSC afin qu'ils soient à mesure de multiplier des initiatives de dialogue entre eux. Ceci ne nous empêche pas de reconnaître que les calculs politiques, auxquels certains acteurs politiques et de la société civile sont passés des maîtres indétrônables, peuvent toujours obstruer l'organisation ou le bon déroulement des forums de dialogue.

Grâce au projet « Dialoguer et participer », nous avons compris que la RDC connaît surtout au niveau local, beaucoup de problèmes sociopolitiques et socioéconomiques, notamment l'insécurité, les violations massives des droits civils et politiques des citoyens, la dégradation continue des conditions de vie. A la base de cette situation, la sous administration ou carrément l'absence de l'Etat dans certaines parties reculées des provinces. Raison pour laquelle, il est nécessaire aujourd'hui de recommander au gouvernement congolais de restaurer son autorité sur l'ensemble du territoire national pour mieux sécuriser les citoyens et leurs biens et promouvoir le développement intégral et équilibré du pays.

Toujours grâce au projet « Dialoguer et participer », nous avons compris que le niveau de démocratisation du pays est encore très bas. La RDC est donc un pays qui a besoin de consolider sa démocratie par la promotion des mécanismes de participation citoyenne et la formation régulière des dirigeants et des dirigés pour qu'ils acquièrent tous la culture politique. En effet, beaucoup de problèmes sociopolitiques que connaît la RDC ont aussi pour cause l'ignorance et/ou la non observance des principes démocratiques de base, indispensables pour le bon fonctionnement d'un Etat moderne.

CONCLUSION

Entre les AE et les ANE, le climat des relations est sensé être bon, coopératif et apaisé d'autant plus que les uns comme les autres concourent tous en principe à un même objectif, à savoir : le bien-être collectif.

Il faut cependant remarquer qu'en RDC les organisations de la société civile montent souvent au créneau pour pointer du doigt l'inertie des autorités politiques et politico-administratives face aux nombreux problèmes sociétaux insolubles. Ne pouvant encaisser les coups, les autorités politiques et politico-administratives réagissent souvent par des brimes. Ils accusent à leur tour les membres de la société civile d'être de mèche avec l'opposition politique et les ennemis du pays, d'exagérer dans leurs déclarations tapageuses et de prendre généralement position sans toutefois tenir compte des réalités du pays.

Cette guéguerre superfétatoire entre les AE et les ANE n'apporte rien d'essentiel tant dans le processus de développement que dans la consolidation de la démocratie congolaise et ne résout surtout pas les problèmes sociaux qui se posent au pays. Ainsi, en lieu et place de se jeter

mutuellement des responsabilités dans la dégradation de la situation générale du pays, les étatiques et les non-étatiques feraient mieux de se retrouver régulièrement autour d'une table dans un état d'esprit au beau fixe pour débattre sur les problèmes auxquels ils sont confrontés et trouver par la même occasion des alternatives de solutions. C'est tout le sens qu'il sied de donner aux forums de dialogue entre les étatiques et les non-étatiques.

L'histoire a démontré combien le dialogue entre les étatiques et les non-étatiques a désamorcé des crises de rare intensité qui ont secoué la RDC. Les crises politiques des années soixante trouvèrent des issues positives grâce aux dialogues (Antananarive, Coquilathville, Lovanium, Addis-Abeba, Brazzaville...). Entre 1990-1997, la RDC a organisé plusieurs dialogues politiques avec des résultats mitigés. Le dialogue inter congolais à Sun City (Afrique du Sud) que précédèrent plusieurs dialogues politiques (Gaborone, Lusaka, Libreville,...) est une riche expérience qui a résolu la grave crise de légitimité et a permis au pays de se réengager sur la voie de la démocratisation. Présentement, le pays se prépare pour un nouveau dialogue politique pour résoudre l'épineuse question de la cohésion nationale. Ceci pour dire que le dialogue entre les institutions, les AE, les AE et les ANE est plus qu'important.

Diriger c'est prévoir, dit-on. Au lieu d'attendre la dégradation avancée des problèmes sociétaux et prendre certaines mesures pendant qu'il sera peut être tard et dans la précipitation, les AE feraient mieux d'anticiper dans ce domaine en appliquant la politique de dialogue social.

C'est pourquoi il leur est recommandé d'instaurer officiellement **des cadres permanents de concertation** avec les différentes forces vives à tout le niveau (national, provincial, urbain, communal, local) pour qu'on y trouve des solutions face aux différents problèmes qui se posent dans la société. Aussi, doivent-ils financer le fonctionnement et l'organisation de ces cadres de concertation et toujours agir en fonction des recommandations qui en sortiront.

Les acteurs non-étatiques quant à eux ne doivent pas perdre de vue qu'ils sont avant tout apolitiques et ont pour rôle, en tant que membres de la Société Civile d'accompagner les acteurs politiques (majorité et opposition) dans leur traditionnelle lutte pour le bien-être collectif. Cette position stratégique d'église au milieu du village qu'ils occupent leur donne le privilège de mieux faire entendre leur voie et d'initier, en toute crédibilité une série des rencontres avec les acteurs étatiques.

Mais pour qu'ils soient écoutés, respectés et pris au sérieux par les AE, il leur est recommandé de répondre aux critères dits CLAPS, c'est-à-dire, crédibilité, légitimité, accountability, pouvoir et services. Il leur est par ailleurs recommandé de maîtriser la gestion de projet, les techniques de médiation et de gestion de conflit, de modération, de plaidoyer et de lobbying pour être toujours en mesure d'organiser avec professionnalisme les forums de dialogue. Aussi doivent-ils toujours rechercher la cohésion et l'unité entre eux afin de mener dans une parfaite harmonie des actions de consolidation de la démocratie et du développement en RDC.

Quant aux points focaux du projet « Dialoguer et participer » et les différents comités de suivi créés à l'issue des forums de dialogue, une grande responsabilité morale pèse sur leurs épaules puisque c'est sur eux que repose désormais l'avenir des forums de dialogue. Ainsi sont-ils appelés à renouveler avec assiduité et pro-activité des stratégies pour que la flamme des forums ne s'éteigne point et arrive aussi partout en RDC.

C'est bien par un engagement volontariste des AE et des ANE d'aménager l'espace de pour des échanges constructifs entre eux que nous pourrons alors connaître l'amélioration et l'institutionnalisation de dialogue social en RDC. La méfiance si décriée entre les différents acteurs politiques et de la société civile cédera alors la place à un climat des relations plus flegmatiques et la démocratie sera consolidée davantage.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

1. Fondation Konrad Adenauer, **La perception de la liberté associative en RDC**, FKA, Kinshasa, 2007.
2. Guide des libertés publiques, Kinshasa, 2012.
3. Hamuli Kabarhuza, *La contribution de la Société Civile à la construction de la démocratie en RDC*, MABIALA MANTUBA, THEODORE HANF et BEATRICE SCHLEE (Dir) in **La RDC : Une démocratisation au bout du fusil**, FKA, Kinshasa, 2006, p. 225.
4. Journal Officiel, **La constitution du 18 février 2006 telle modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011**, Kinshasa, 2011.
5. Jean-Michel KUMBU ki NGIMBI, **Les droits civils et politiques d'un citoyen Congolais**, FKA, Kinshasa, 2012.
6. Comité de Suivi de la Réforme de la Police, *La police de proximité en RDC. Guide pratique*, Kinshasa, 2010.